



Hautes-Alpes : la montagne, ça vous gagne

300 jours d'ensoleillement par an, une qualité de l'air exceptionnelle, 27 stations de sports d'hiver et d'été... Les Hautes-Alpes (05), département parmi tant d'autres à la démographie professionnelle en berne, déploie une stratégie volontariste pour attirer les praticiens sur son territoire. Une expérience à l'échelle à reproduire ? Reportage.

« Le problème de l'accès aux soins ne remonte pas à hier dans le département. Le conseil départemental de l'Ordre alertait les autorités depuis de nombreuses années, sans succès », explique Késone Duyninh-Chaffard, présidente du conseil départemental de l'Ordre des Hautes-Alpes. Agendas complets, praticiens débordés, patients en errance thérapeutique: ici comme ailleurs, les conséquences du manque de praticiens sont connues.



Pourtant, de prime abord, les chiffres de la démographie professionnelle du département sont plutôt satisfaisants : avec 70,02 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants, la moyenne nationale (environ 68) est même dépassée. Oui mais voilà, les 98 praticiens exerçant dans le département « *ont majoritairement choisi de privilégier leur qualité de vie. Ils exercent en moyenne trois jours et demi par semaine.* » Une modification des comportements qui engendre un déficit de l'offre de soins. Et le nombre de primo-inscrits ne compense pas les départs en retraite.

En 2021, le département recensait deux nouvelles inscriptions au tableau pour cinq départs en retraite. 2023 ne se présente pas sous de meilleurs auspices puisque quatre praticiens vont partir à la retraite, sans qu'aucune nouvelle inscription ne soit enregistrée. La moyenne d'âge des praticiens n'incite pas non plus à l'optimisme : 20 sont âgés de 60 à 64 ans et quatre ont plus de 65 ans.

Depuis plusieurs années, Késone Duyninh-Chaffard a pris son bâton de pèlerin avec une première idée en tête : venir à la rencontre des étudiants de l'UFR de Nice. Pari gagnant, avec l'accueil de quelques sixième année en stages actifs et, surtout, deux installations de praticiens frais émoulus de la fac. Mais pour le conseil départemental et sa présidente, il faut aller plus loin et lancer une politique d'attractivité. En effet, les rencontres avec les étudiants à Nice, puis à Marseille, ont leurs limites. L'engagement de l'Ordre départemental sur cet enjeu de renouvellement des praticiens va ouvrir une autre porte : le soutien actif des élus du Département (administratif).

Késone Duyninh-Chaffard se souvient : « *En 2022, le Département missionne l'Agence de développement des Hautes-Alpes pour faire la promotion du territoire ciblant les métiers en tensions. Les chirurgiens-dentistes sont inclus dans cette politique.* ». S'ouvre alors



Késone Duyninh-Chaffard, présidente du conseil départemental de l'Ordre

un deuxième volet : la mise en place d'une politique reposant sur des incitations financières locales. Des bourses *ad hoc* sont allouées aux étudiants en stage actif (pour deux mois consécutifs), avec 600 euros pour l'hébergement et 200 euros au titre des frais de déplacement. Les praticiens haut-alpins sont mobilisés pour devenir maîtres de stage. Actuellement, ils sont au nombre de 13. Parallèlement, la présidente du conseil départemental continue ses rencontres avec les étudiants. « *Ces interactions sont primordiales, je pense qu'il n'y a rien de mieux que le terrain, le contact direct, pour convaincre les étudiants de venir dans les Hautes-Alpes.* ». En 2022, François Jacquet, président de l'Ordre des Alpes-de-Haute-Provence s'est joint à la présidente des Hautes-Alpes pour aller à la rencontre des étudiants marseillais. Convaincu de l'importance de ce travail sur l'attractivité du territoire, il s'associe à cette lutte contre les zones déficitaires en soins dentaires dont souffrent ces deux départements limitrophes.

L'opération séduction des Hautes-Alpes joue, bien sûr, et comme ailleurs dans les territoires, sur les atouts naturels du département et sur la qualité de vie. Sont financées des plaquettes, des vidéos promotionnelles avec des témoignages de chirurgiens-dentistes exerçant dans les Hautes-Alpes. Le Département (administratif) a décidé de financer un emplacement au prochain congrès de l'ADF, dédié à la promotion du territoire des Hautes-Alpes. Seront présents le conseil départemental de l'Ordre ainsi que d'autres acteurs de la santé qui œuvrent également pour l'amélioration de l'accès aux soins dentaires de la population haute-alpine. Autre projet pour l'avenir : la création d'un service de soins dentaires non programmés, sur lequel le conseil départemental travaille déjà aux côtés de l'ARS, de la CPAM, du centre hospitalier de Gap et des responsables administratifs. ●